



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°4 / 125 / 2013

le 8 juillet 2013

---

## La qualité de vie est l'affaire de tous

Est-ce la conséquence du réchauffement climatique ou un phénomène ponctuel ? En tout cas, la météo très instable de ce printemps a retardé les cultures, que ce soit les semis, les plantations ou leur croissance. Le fleurissement dans la commune n'y a pas échappé et s'en ressent.

Raison de plus pour remercier tous les habitants qui, malgré tout, s'adonnent, avec passion et talent, à cet exercice de fleurir leur maison, leur cour ou jardin, et participent ainsi à l'effort collectif d'embellissement de notre charmant village.

Je porte d'ailleurs, dès à présent, à votre connaissance que le Jury pour le Concours des Maisons Fleuries fera sa tournée à travers la localité, le matin du 7 août prochain.

Le géranium ne doit toutefois pas cacher la misère ou être prétexte à se donner bonne conscience. J'invite donc chacune et chacun à veiller régulièrement à la propreté dans et le long de leur propriété. Il s'agit parfois d'un détail (mauvaise herbe...), mais il existe aussi des cas plus lourds, vraiment préoccupants et connus de tous, qui ne peuvent être résolus que par une action volontaire du particulier concerné.

Ne souhaitons-nous pas, toutes et tous, habiter un village agréable et souriant, un village où il fait bon vivre ? Alors donnons-nous les moyens, l'un de ces moyens, qui ne coûte pas cher, étant le respect de l'autre.

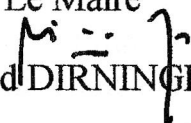
Je salue aussi tous les propriétaires qui viennent de faire ou font repeindre les façades de leur maison. Belles initiatives individuelles qui concourent, comme les maisons fleuries, à l'amélioration de notre qualité de vie.

L'arrivée tant attendue des beaux jours, au-delà de ces considérations environnementales ou patrimoniales, est propice à des rencontres. L'été, c'est le temps de la convivialité, le temps où l'on se retrouve ensemble pour partager de bons moments. Il ne faut pas s'en priver !

A cet égard, je félicite tout particulièrement nos associations et leur implication dans ces démarches qui favorisent tout autant la qualité de vie. Je

ne citerai que l'initiative de la Chorale qui s'est produite avantageusement dans le village, lors de la Fête de la Musique, le soir du 21 juin dernier, avec à l'issue un verre de l'amitié sur la place de l'école, offert par la municipalité. Ou la soirée conviviale proposée le 5 juillet par Les Comédiens du Ried aux personnes qui ont apporté leur aide, lors de la manifestation Musiques & Spectacles de rue. L'Amicale des Sapeurs Pompiers organise aussi, prochainement, un barbecue sur le terrain de loisirs. Enfin, n'oublions pas les habitants de l'AFU Nord, qui se retrouveront courant du mois, à l'occasion de leur traditionnelle Fête du Quartier.

Autant de pratiques et de rencontres qui, au final, apportent un plus à notre village et contribuent au « bien-vivre ensemble » qui nous est si cher et que la municipalité encourage vivement.

Le Maire  
  
Bernard DIRNINGER

## **Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et informations diverses**

### ■ ***Urbanisme :***

Les demandes de certificat d'urbanisme d'information présentées par Maître PREISEMANN, Notaire à Jebnheim, dans le cadre de la vente de deux appartements au Clos des Habsbourg, ainsi que la déclaration préalable à la réalisation d'une piscine au 3 rue de Wickerswihr, présentée par M. Robert FLEITH, sont transmises à la Direction Départementale des Territoires pour instruction.

### ■ ***Composition du Conseil Communautaire de la CCPRB ; nouvelles règles relatives au nombre et à la répartition des sièges des communes :***

Une loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales prévoit de nouvelles dispositions basées sur la population, destinées à s'appliquer après le prochain renouvellement des conseils municipaux en mars 2014. C'est ainsi que Riedwihr devait disposer de 1 siège, Bischwihr, Grussenheim, Wickerswihr de 2 sièges, Fortschwihr, Holtzwihr, Muntzenheim de 3 sièges et Andolsheim de 6 sièges, alors que jusqu'à présent, les communes avaient chacune 3 délégués. Toutefois, suite à la demande du Maire qui ne pouvait accepter que Riedwihr n'ait qu'1siège, une nouvelle répartition a été approuvée, de sorte que notre commune dispose à présent de 2 sièges, Andolsheim ayant consenti de lui en céder un, sur sa dotation. Au final, après discussion et accord, la répartition se présente comme suit : Grussenheim, Riedwihr, Wickerswihr : 2 sièges, Bischwihr, Fortschwihr, Muntzenheim : 3 sièges, Holtzwihr : 4 sièges et Andolsheim : 5 sièges.

■ ***Assurance multirisque de la Commune :***

Le Conseil municipal a reconduit le contrat souscrit auprès de la CIADE et y a adjoint la garantie Mobilier urbain, au vu de l'offre proposée.

■ ***Mise en sécurité du logement de l'école, lot électrique :***

Le Conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise Électricité Vincent Verrhiest de Holtzwihr pour un montant de TTC 1 632,90 €.

■ ***Contrat de maintenance des extincteurs :***

Le Conseil municipal a retenu l'offre proposée par DID Sécurité de Soultz.

■ ***Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des sanitaires de l'école et création de locaux (bureau, rangement) :***

Le Conseil municipal a retenu le contrat de maîtrise d'œuvre de ALYZE CONCEPTION de Holtzwihr, qui prévoit des honoraires à hauteur de 7,5 % €/HT sur le montant des marchés de travaux et un budget forfaitaire de 3 900 € HT pour l'estimation du projet et l'architecte.

■ ***Demande de modification du Plan de Prévention des Risques Inondation de l'III relatif à Riedwihr :***

Le Maire, considérant qu'il y a eu erreur de transcription lors de l'établissement du PPRI<sup>1</sup>, effectuée depuis plus de cinq ans des démarches auprès de la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin. Celle-ci est à présent, après une dernière visite sur place et au vu des plans de zonage, réalisés par les services du Conseil Général, après analyse des hauteurs d'eau, favorable à engager la procédure de modification sur la partie Est de l'agglomération. Le Conseil municipal a donc sollicité le Préfet du Haut-Rhin, afin qu'il prescrive cette modification, en faisant bénéficier les deux secteurs concernés du zonage bleu clair, les rendant par là même de nouveau constructibles.

■ ***Réflexion sur l'opportunité de s'engager dans la procédure de transformation du POS<sup>2</sup> en PLU<sup>3</sup> :***

Le service urbanisme de l'ADAUHR a présenté la démarche du Plan Local d'Urbanisme au Conseil municipal, le 29 mai dernier. Le Conseil a décidé de créer un groupe de réflexion sur les enjeux pressentis, les ambitions en matière d'aménagement et d'urbanisme, et les attentes vis-à-vis du PLU.

■ ***Rapports d'activités 2012 de la CCPRB, concernant les services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que la déchetterie :***

Le Conseil municipal a pris connaissance de ces documents qui peuvent être consultés en Mairie ou sur le site de la CCPRB.

■ ***Comptes rendus des diverses réunions par le Maire :***

- ✓ le 28 mai 2013 : Conseil d'École du RPI : - pour la rentrée scolaire 2013/2014,

1 PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondation

2 POS : Plan d'Occupation des Sols

3 PLU : Plan Local d'Urbanisme

il est prévu que l'école maternelle accueille 103 élèves (dont 16 pour Riedwihr), et les écoles élémentaires 204 (dont 18 pour Riedwihr) ; - les dates de la rentrée et des congés scolaires :

- rentrée le 3 septembre 2013
  - vacances de la Toussaint : 19 octobre au 4 novembre 2013
  - vacances de Noël : 21 décembre 2013 au 6 janvier 2014
  - vacances d'Hiver : 22 février au 10 mars 2014
  - vacances de Printemps : 19 avril au 5 mai 2014
- ✓ Les deux jours supplémentaires accordés lors des congés de la Toussaint seront rattrapés un mercredi : 13 novembre ou 11 juin.
  - ✓ Le 31 mai 2013 : assemblée générale de l'Amicale des Donneurs de Sang de Jepsheim-Riedwihr : à l'issue, le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Amicale de Jepsheim (27 avril 1983) et le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la fusion Jepsheim-Riedwihr ont été fêtés. A la suite de la démission de M. Jean-Luc LUX, Président pendant 22 ans, c'est Mme Muriel UTARD qui est pressentie pour prendre la relève. Toutes nos félicitations.
  - ✓ les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013 : reconnaissance de la Communauté de Paroisses « Saint François et Sainte Claire sur Ried et Hardt ».
  - ✓ le 6 juin 2013 : réunion du Comité Directeur du SIACCA.
  - ✓ réunions des 12 juin 2013 du Bureau du Conseil Communautaire de la CCPRB et 27 juin 2013 du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun : - convention avec l'Office du Tourisme du Pays de Brisach, qui définit les missions et prestations de l'OT en 2013 : participation financière à hauteur de 0,5 €/hab, soit 4 600 € ; - mini-crèche à Horbourg-Wihr : refus de donner suite au projet ; - engagement d'un jeune en besoin saisonnier, ainsi que du personnel pour Anim'Jeunes ; - renouvellement du bail des locaux servant à la Trésorerie de Muntzenheim, du 1<sup>er</sup> mars 2013 au 30 avril 2022, le montant du loyer annuel s'élevant à 19 701,79 € actualisable ; - intercommunalité : deux problèmes sont à traiter avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit les transports réguliers par convention avec la CAC, et la collecte des ordures ménagères, si le SIEOMEC venait à disparaître du fait de l'adhésion de Husseren-les-Châteaux à la CAC ; - nouvelles modalités de désignation des délégués intercommunaux, nombre et répartition des sièges ; - fixation des tarifs de location de l'Espace Ried Brun ; - fixation des tarifs entrées spectacles et abonnements ; - rapports d'activités 2012 : déchetterie, service de l'eau potable, service de l'assainissement ; - renouvellement du marché de maintenance de l'éclairage public, ainsi que des travaux communaux en hauteur, de pose et dépose des

illuminations de Noël : ces deux marchés sont attribués à VIALIS de Colmar.

- ✓ Le 13 juin 2013 : Conseil de Fabrique : la 2<sup>ème</sup> tranche des assises des bancs sera réalisée aux mêmes conditions que la 1<sup>ère</sup> tranche ; un bloc sortie de secours sera mis en place et deux extincteurs seront acquis.
- ✓ Le 21 juin 2013 : assemblée générale de la CIADE : une ristourne de 5% de la cotisation de 2012 sera reversée aux sociétaires.

- ***Isolation des combles de l'école, du logement de l'école et de la salle des fêtes :***

Les travaux ont été réalisés le mercredi 19 juin 2013 et la réception des travaux effectuée le 2 juillet.

- ***Don du sang :***

Une collecte de sang aura lieu le 18 juillet 2013, de 16 h 30 à 19 h 30 à la Salle Polyvalente de Grussenheim. Les collectes suivantes sont prévues, le 15 octobre 2013 à Riedwihr et le 19 décembre 2013 à Jebnheim.

- ***Du neuf pour la tournée du boulanger :***

Alors que la Mairie n'est pas encore officiellement informée, on a appris que la Boulangerie Kempf cessait ses tournées dans nos villages et que, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, c'est la Boulangerie des Délices à Holtzwihir, qui a pris la relève, M. COLIN étant boulanger et Mme Catherine COLIN effectuant les tournées. Nous pouvons être heureux que ce service de proximité se poursuive dans notre village ; encourageons ces professionnels et au début, soyons indulgents, le temps que les habitudes s'installent.

- ***Grand anniversaire :***

La municipalité a eu le plaisir d'adresser ses vœux et ceux de la population à M. Léon FLEITH, à l'occasion de son 90<sup>ème</sup> anniversaire (20 juin 1923).

- ***La permanence de la Mission locale :***

La Mission locale pour l'emploi des jeunes assure une permanence au Ried Brun, le deuxième mardi de chaque mois, et non plus le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, pour des raisons de disponibilité de locaux.

- ***L'Espace Info Énergie :***

Est un centre d'informations et de conseils à destination des particuliers sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. L'EIE est basé à Neuf-Brisach dans les locaux de l'UEM, mais son conseiller, Alex DEVAUX, assure des permanences au Ried Brun, tous les jeudis des semaines impaires de 14h00 à 17h00.

## **Excès de vitesse à Riedwihr**

S'agissant des excès de vitesse, il est constaté deux points noirs dans notre commune : la rue d'Ostheim, en entrant dans le village, et surtout la rue de Wickerschwihr, dans les deux sens de circulation.

Je rappelle que la vitesse est limitée à 50 km/heure en agglomération et qu'il y a un réel danger à passer outre cette limitation, compte tenu de la configuration des lieux et de la présence d'enfants dans les secteurs concernés.

A titre préventif, je me permets de sensibiliser les automobilistes à ce danger et de leur demander de faire un effort pour respecter le code de la route. En l'absence d'amélioration dans leur comportement, des mesures coercitives devront être prises, du type contrôles de vitesse...

## **Communication du Trésorier de Muntzenheim**

Suppression, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013, de la Mise en Demeure, préalable à l'engagement de poursuites par voie de saisie (vente, bancaire, rémunération...) ou d'Opposition à Tiers Détenteur (OTD)

Désormais, le redevable qui reçoit un avis des sommes à payer, dispose d'un délai d'un mois pour régler sa facture. A l'issue de ce délai, il reçoit une lettre de relance.

Un mois après cette lettre de relance, le redevable ne recevra plus de mise en demeure, mais est susceptible de se voir notifier une Opposition à Tiers Détenteur auprès de son employeur ou sur ses comptes bancaires.

De plus, les poursuites réalisées pour le compte des collectivités sont désormais totalement automatisées et le OTD peuvent être envoyées très rapidement à l'issue des deux mois suivant la réception d'un avis des sommes à payer.

L'attention des administrés qui rencontrent des difficultés financières, ont la possibilité de demander un délai de paiement dès réception de l'avis des sommes à payer.